



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.17/1997/L.5/Rev.1
22 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Cinquième Commission
8-25 avril 1997
Point 4 de l'ordre du jour

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSACRÉE À UN EXAMEN ET UNE ÉVALUATION D'ENSEMBLE DE LA MISE EN
ŒUVRE D'ACTION 21

Réunion-débat avec les femmes

(14 avril 1997)

Présidente : Mme Monika Linn-Locher (Suisse, Vice-Présidente de la Commission du développement durable)

Modératrice : Mme Bella Abzug, Présidente de Women's Environment and Development Organization (États-Unis d'Amérique)

Intervenants : Les organisations féminines suivantes ont fait des exposés : Country Women Association of Nigeria; Women Food and Agriculture Working Group/Via Campesina (États-Unis); Réseau d'Europe centrale et orientale pour une consommation et une production durables (Pologne); REDEH (Brésil); Mouvement pour la sécurité nucléaire (Fédération de Russie); Campagne d'ONG pour le Conseil de la Terre (Canada); Perzent Center (Pakistan); Red Thread (Guyana).

EXPOSÉS

Dans chacun des neuf grands groupes définis dans Action 21, il y a des femmes. Des femmes de toutes races, classes sociales et origines géographiques ont servi de catalyseur au mouvement pour la défense de l'environnement et de la démocratie. Et pourtant, en dépit de la Conférence de Beijing de 1995 et des cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Rio, les femmes constituent encore la majorité parmi les êtres humains qui vivent dans la pauvreté, n'ont pas de terres à cultiver et pas suffisamment à manger. Dans leur réunion-débat avec les gouvernements, les organisations féminines ont souligné ces problèmes et les obstacles auxquels elles se heurtaient pour les résoudre, et recommandé un certain nombre de mesures.

Activités

Les femmes ont obtenu que l'un des principes de la Déclaration de Rio les vise expressément et qu'un chapitre d'Action 21 leur soit spécialement consacré, en plus de quelque 170 autres mentions dans les principales considérations de ce programme d'action. Elles ont ensuite veillé à ce qu'une conception intégrée de leur spécificité imprègne les analyses des autres conférences internationales et les documents qui les reflètent, en particulier le Programme d'action adopté à Beijing en 1995. Un certain nombre d'initiatives pertinentes ont été prises par et pour les femmes. En voici quelques exemples :

- Le Women's Caucus a permis aux femmes de participer aux négociations et au processus de prise de décisions à l'échelle internationale.
- La Conférence de Beijing de 1995 a contribué à appeler l'attention sur la pauvreté et sur ses conséquences sur les conditions de vie des femmes.
- Le Sommet sur le microcrédit tenu en 1997 à Washington a souligné l'importance que revêt l'accessibilité du crédit pour les femmes pauvres. Il a abouti à la décision d'accorder aux pauvres des microcrédits d'un montant de 21,7 milliards de dollars d'ici 2005.
- Le Sommet des femmes sur l'alimentation a appelé l'attention sur les liens entre développement durable et sécurité alimentaire mondiale.
- Des initiatives locales dans le cadre d'Action 21 sont en bonne voie dans le monde entier. Elles ont permis de renforcer les mécanismes visant à intégrer les femmes dans les processus de prise de décisions et contribué à modifier les modes de production et de consommation non viables.

Obstacles

Les femmes constituent un élément crucial pour la réalisation du développement durable. Aussi les injustices et les préjugés dont elles souffrent freinent-ils également la progression générale vers la durabilité. Les obstacles concrets sont, notamment, la non-représentation et les difficultés d'accès au crédit, ainsi que les questions associées à la pauvreté, au commerce et à l'endettement.

- Bien que constituant plus de 50 % de la population mondiale, les femmes sont loin d'atteindre un pourcentage comparable dans les gouvernements du monde entier.
- La participation des organisations non gouvernementales (ONG) à l'Organisation des Nations Unies est limitée, ce qui ne permet pas aux femmes de faire entendre leur voix.
- Faute d'avoir accès au crédit, les femmes ne peuvent parvenir à l'indépendance financière.

- Les difficultés d'accès à la propriété foncière ont pour effet non seulement de réduire à néant les perspectives d'indépendance financière des femmes mais également d'entraver l'adoption de pratiques agricoles viables.
- Les déséquilibres commerciaux et les crises de l'endettement contribuent aux problèmes associés à la pauvreté qui touchent surtout les femmes.
- L'importance croissante que revêtent les produits alimentaires échangeables et les industries agroalimentaires a des répercussions négatives sur l'agriculture durable et sur la sécurité alimentaire mondiale. Ce phénomène comporte des conséquences importantes pour les cultivatrices, ainsi que pour le bien-être des femmes et des enfants.
- Les essais de produits toxiques, la pollution radioactive et l'utilisation de pesticides portent atteinte à la santé et aux droits en matière de reproduction des femmes.
- Les droits des femmes autochtones ne sont pas reconnus.
- Les formes actuelles de publicité déconsidèrent les femmes et contribuent à promouvoir des modes de production et de consommation non viables.

Priorités

Les organisations féminines ont recommandé à la Commission du développement durable et aux autres agents du processus de développement durable d'examiner les priorités suivantes :

- Mécanismes favorisant la représentation des femmes dans la direction des affaires publiques.
- Accès au crédit pour renforcer les moyens d'action des femmes et lutter ainsi contre la pauvreté.
- Égalité d'accès à l'éducation.
- Élimination des subventions et institution de taxes pour contrer les effets nuisibles d'une publicité commerciale comme celle qui prône les stéréotypes sexistes.
- Leçons à tirer des initiatives locales menées dans le cadre d'Action 21.
- Lutte concrète contre les "points chauds" dans l'industrie et autres pratiques entraînant des dommages écologiques, par exemple l'abandon des déchets radioactifs.

DIALOGUE

Les représentants des gouvernements suivants ont fait des déclarations : Australie, Canada, Chine, Cuba, Égypte, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse. Des représentantes de l'Institut international de recherche et de

/...

formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et de Campaign for the Earth International (une organisation non gouvernementale) ont également fait des déclarations.

Les représentants de certains gouvernements ont décrit leurs efforts dans le domaine du microfinancement (Australie, Bangladesh, Pays-Bas et Suisse) et dans l'intégration des problèmes propres aux femmes dans les activités générales (Chine, Philippines). D'autres ont déclaré que la pauvreté était le principal obstacle à la réalisation des objectifs définis lors de la Conférence de Beijing et ont instamment prié les pays à promouvoir le renforcement des capacités pour les femmes et à accorder une attention spéciale aux femmes des communautés autochtones (Pérou). La représentante de l'INSTRAW a signalé les problèmes de pauvreté dans lesquels les femmes se débattaient.

Les représentants des gouvernements ont également étudié le rôle des femmes dans la production agricole (Suède) et le commerce, notamment les économies à monoculture axées sur l'exportation (Cuba, Pays-Bas), la sécurité alimentaire et les politiques alimentaires agressives (Cuba). Le représentant d'un gouvernement a signalé les rapports entre les mouvements transfrontières de substances dangereuses et la santé des femmes (Australie).

Les représentants de plusieurs gouvernements ont fait valoir qu'il était important de prendre en compte le rôle que jouaient les hommes dans la société et la conception qu'ils avaient de ce rôle (Suède). Les représentants de certains gouvernements ont signalé que la solution de la problématique hommes-femmes passait par l'adoption de mesures visant aussi bien les hommes que les femmes (Suède, Norvège). Ainsi, par exemple, dans certains pays, les hommes ont droit au congé parental (Norvège).

Le représentant d'un gouvernement a signalé qu'il était impossible de définir certains problèmes environnementaux comme des points chauds à l'échelle régionale ou mondiale et qu'il serait nécessaire, dans la plupart des cas, de les définir à l'échelon national (Égypte). Les représentants de certains gouvernements ont signalé qu'il fallait que les conclusions de la Commission de la condition de la femme soient prises en compte dans les décisions de la Commission du développement durable (Finlande).

TÂCHES INCOMBANT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET RECOMMANDATIONS ADRESSÉES À CELLE-CI

- Faire en sorte que les femmes soient totalement associées, au même titre que les hommes, aux décisions à tous les échelons de la vie politique, économique et sociale.
- Prévoir les moyens matériels nécessaires, et établir des calendriers précis, pour faire intégralement participer les femmes à l'élaboration des politiques de développement durable, à la mise en place des cadres et rouages structurels requis, à la réalisation de tous les plans lancés dans ce domaine et à l'évaluation des résultats.

- Veiller à ce que l'apport des femmes à la production et en tant que mères de famille soient mesuré, valorisé et pris en considération dans les comptes publics et le calcul de la richesse nationale.
- Repérer les "points chauds" de l'industrie et établir un plan pour rendre ces secteurs moins polluants.
- Réglementer la publicité commerciale et déterminer les moyens de parer à ses effets négatifs.
- Veiller à ce que les négociations qui sont en cours au sujet d'un accord multilatéral sur l'investissement mis au service d'un développement sans danger pour l'environnement portent autant sur les responsabilités des sociétés que sur leurs droits.
- Établir au sein de la Commission du développement durable un organe chargé d'observer l'action de l'Organisation mondiale du commerce et de conseiller sur les orientations à lui donner.
- Réserver 1 % des fonds distribués par l'intermédiaire de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les autres organismes de financement internationaux à des mesures en faveur des femmes rurales, qui constituent la majorité des défavorisés – 1,3 milliard de personnes – que l'on dénombre dans le monde.
- Encourager l'établissement dans les régions rurales d'infrastructures d'enseignement, de santé, de loisir, de soins aux enfants, etc., conçues par les populations locales elles-mêmes et donc adaptées, qui n'établissent pas de discrimination entre les sexes.
- Promouvoir une "agriculture durable" plutôt que la "durabilité de l'agriculture".
- Réaffirmer et s'engager à atteindre l'objectif du Sommet sur le microcrédit tenu en février 1997 à Washington, à savoir recueillir 21,7 milliards de dollars qui serviront à prêter d'ici 2005 aux 100 millions de femmes les plus pauvres dans le monde et à leur famille de quoi s'établir dans une activité artisanale.
- Supprimer les obstacles qui, dans la loi, les grandes orientations, les règles administratives ou les coutumes, empêchent les femmes d'accéder au même titre que les hommes aux ressources naturelles, et notamment de disposer librement de terres et autres catégories de biens et de pouvoir emprunter, hériter, être informées et accéder aux techniques nouvelles.
- Imposer des règles plus strictes pour l'établissement des rapports que les gouvernements présentent à la Commission du développement durable et améliorer la liaison avec les autres organes intéressés du Conseil économique et social, par exemple la Commission de la condition de la femme.

- Examiner les politiques et programmes publics et privés en matière de recherche génétique, bioprospection, biocommerce et biotechnologie et étudier leurs conséquences pour la biologie féminine et les moyens d'existence des femmes.
- Renforcer le rôle des femmes dans les mesures d'application d'Action 21, la Commission du développement durable analysant et faisant largement connaître les initiatives ayant effectivement permis d'accroître cette participation des femmes.
